

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 84 (1958)
Heft: 17

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'E.P.U.L. (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: † G. Epitoux, arch. à Lausanne
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: Cl. Grosgrin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; E. d'Okolski, arch.;
Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel; R. Neeser, ing.; P. Waltenspuhl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, ing.
Rédaction et Edition de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 26.—	Etranger . .	Fr. 30.—
Sociétaires . . .	»	» 22.—	» . . .	» 27.—
Prix du numéro . . .	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II. 57 75, Lausanne.
Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 275.—
1/2 » » 140.—
1/4 » » 70.—
1/8 » » 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Concours de projets pour la construction d'un bâtiment scolaire à Montreux-Centre.
Concours de projets pour la construction d'un bâtiment scolaire à Montreux-Clarens.
Concours de projets pour la construction d'un bâtiment administratif et d'un dépôt central à Morges, pour la Compagnie
Vaudoise d'Electricité.
Bibliographie. — Carnet des concours. — Documentation générale.

CONCOURS DE PROJETS POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SCOLAIRE A MONTREUX-CENTRE

Extraits du règlement et du programme du concours

Etaient admis à participer, tous les architectes reconnus par l'Etat de Vaud, domiciliés ou propriétaires d'un bureau dans le cercle de Montreux et les architectes originaires de Montreux domiciliés en Suisse.

Le jury chargé d'examiner et de classer les projets était composé comme suit:

MM. Marcel Maillard, architecte, *président*; C. Jacottet, architecte; A. Chappuis, architecte; V. Dentan, directeur des Ecoles; E. Jaccoud, municipal maisonneur; *suppléants*: MM. C. Chométy, ingénieur; J.-P. Schneider, notaire, secrétaire de la Commission scolaire.

Le jury disposait d'un montant de 8500 fr. pour primer les quatre meilleurs projets.

Les locaux à prévoir étaient les suivants:

1. *Groupe scolaire*: 3 salles de classe pour 36 élèves; 1 salle de couture; 1 salle de projections; 1 salle de dessin; 1 salle de gymnastique et de rythmique.

2. *Direction des écoles*: 1 bureau pour la Direction des écoles; 1 bureau de secrétariat pour quatre employés avec réception.

3. *Locaux annexes*.

4. *Bibliothèque enfantine « Le Bouquin d'Or »*: entrée, vestibule, bibliothèque et salle de lecture.

5. *Préau*. Accès, jardin.

6. *Sous-sol*: Abri PA, chauffage.

Extraits du rapport du jury

Neuf concurrents ont, dans les délais prescrits, livré un projet complet admis au jugement.

Le jury a tenu deux séances pour procéder à l'examen approfondi des projets et à leur classement.

Procédant par élimination, le jury élimine trois projets au cours d'un premier tour et le jury décide de faire une critique détaillée des projets restants.

Après ce deuxième tour, le jury écarte deux projets.

Sur la base des critiques qui précèdent, le jury établit alors le classement définitif et répartit les prix de la manière suivante:

1^{er} prix: 2800 fr. au projet « Maxima-Lux », M. Louis Dumas (collaborateur: M. Hermann Schmid).

2^e prix: 2200 au projet « Phi », M. Jean Wolf.

3^e prix: 2000 fr. au projet « A B C », M. W. Diedrichs.

4^e prix: 1500 fr. au projet « Babar », M. Léo Koschevnikov.

Le jury déclare toutefois que le projet « Maxima-Lux » ne justifie pas l'attribution du mandat d'exécution.

(Suite page 283)